



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Menaces du Président azerbaïdjanais

Question au Gouvernement n° 4697

Texte de la question

MENACES DU PRÉSIDENT AZERBAÏDJANAIS

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti.

M. Éric Ciotti. Il y a quelques jours, le président-dictateur de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, a proféré des menaces de mort et d'enlèvement à l'encontre de Valérie Pécresse.

Un député du groupe LaREM . Qui est-ce ?

M. Éric Ciotti. Elle venait de se rendre dans le Haut-Karabakh et en Arménie pour témoigner notre solidarité au peuple arménien, martyrisé par l'Azerbaïdjan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Nous devons dire à ce peuple, forts de nos racines communes, de l'histoire et de la civilisation que nous partageons, notre soutien dans l'épreuve qu'il subit.

Ces attaques violentes ont suscité une réprobation et une condamnation unanimes. Mais dans ces réprobations, nous n'avons jamais entendu votre voix, monsieur le Premier ministre, ni celle du Président de la République (« Ah là là ! » *sur quelques bancs du groupe LaREM*), ni même celle du ministre des affaires étrangères. Ce silence est extraordinairement assourdissant !

Je vous demande donc solennellement,...

M. Hervé Berville. Ça sonne faux !

M. Éric Ciotti. ...pourquoi vous n'avez pas condamné ces paroles, comme l'ont déjà fait les trois présidents de nos groupes parlementaires, notamment Damien Abad et Bruno Retailleau ? Est-ce par complaisance à l'égard de l'Azerbaïdjan...

M. Hervé Berville. Oh !

M. Éric Ciotti. ...ou est-ce plutôt parce qu'il s'agissait de Valérie Pécresse, la candidate de la droite républicaine qui va battre Emmanuel Macron ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Le Président de la République répondra aux trois présidents de vos groupes, mais le ministre des affaires étrangères que je suis peut d'ores et déjà vous dire ceci : les propos tenus par le président Aliyev concernant une élue de la République et, qui plus est,

candidate à l'élection présidentielle, sont inacceptables sur la forme et sur le fond. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Agir ens, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR et Dem.*)

M. Hervé Berville. Et voilà : c'est ce qu'il a toujours dit.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . Je l'ai fait savoir avec fermeté à l'ambassadeur d'Azerbaïdjan en France, et il en est conscient.

Permettez-moi néanmoins une remarque, monsieur Ciotti, puisque nous nous connaissons depuis longtemps. Je trouve regrettable que ce déplacement n'ait fait l'objet d'aucune information adressée aux autorités de la République. (*« Aïe ! Aïe ! Aïe ! » sur les bancs du groupe Dem. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*) Ce n'est pas conforme aux habitudes, et ce n'aurait pas été superflu. D'autres le font – le président Retailleau, par exemple, le fait lorsqu'il se rend dans la région pour défendre les chrétiens d'Orient. Or Mme Péresse ne le fait pas ; en République, ce n'est pas convenable, si vous me permettez l'expression.

Un député du groupe LR . On n'a pas besoin d'autorisation !

M. Maxime Minot. Et Blanquer, il a demandé une autorisation pour aller à Ibiza ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . C'était d'autant moins superflu que lorsqu'on se rend à Stepanakert par le corridor de Latchine, il peut être préférable de prévenir les instances de la République, qui sont au service de tous les élus ! Encore une fois, je regrette que ce n'ait pas été fait. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Au-delà de cet incident, il importe que la France soit solidaire de l'Arménie. Nous l'avons été. Jean-Baptiste Lemoyne, ici présent, a fait trois déplacements récents pour apporter son soutien, reconnu par l'Arménie. Et nous devons être au rendez-vous diplomatique et politique afin de parvenir à une solution pacifique.

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti.

M. Éric Ciotti. Pour la première fois, vous êtes sorti de votre silence ; nous en prenons acte. Mais nous vous disons clairement ceci : notre candidate ne demandera pas l'autorisation de se déplacer au candidat Macron ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4697

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)